

AUBEL

# Le « new Bailou » bel et bien lancé



Des résidents du « Bailou » ont réalisé les travaux préparatoires et la pose du « premier pavé » de « leur » sentier.



Si Jean-Claude Meurens a eu son gâteau d'anniversaire, Jean-Marie Becker a eu encore mieux du Kiwanis.



Le président du Conseil d'administration, Jean-Marie Becker s'est réjoui avec le « tout Bailou » de ce geste fort.

**Le « premier pavé » du « sentier du Bailou » a été posé lundi matin. Une étape capitale au cœur d'un long combat...**

• Jean-Louis RENSONNET

Événement d'importance ce lundi à Aubel ! Pour la petite communauté du Bailou (Service d'accueil de jour pour adultes) et la grande communauté solidaire autour de cette institution, comme pour la Commune qui l'abrite et celles aux alentours qui la soutiennent. Pas étonnant qu'ils se soient retrouvés par dizaines autour de Hafid, Benedicte, Roger et Christophe, l'équipe de choc du Bailou chargée avec Raphaël leur responsable de l'hyper symbolique pause du « premier pavé du sentier du New Bailou ». Un choix volontaire dans une démarche proactive longuement expliquée par le président du conseil d'administration de l'ASBL Le Bailou, Jean-

Marie Becker. C'est ainsi que pour mener à bien ce « long combat » pour la réalisation du « New Bailou » sur les hauteurs verdoyantes à l'arrière du Centre sportif au cœur d'Aubel, il y en a déjà fallu du dynamisme, de la persuasion, de la mobilisation puisque ça fait « 8 ans qu'il est lancé », preuve de « la volonté inébranlable de l'équipe de réussir ce projet ». L'occasion de rendre hommage, mieux de « dédier cette journée » à Jean Righès, l'administrateur-délégué décédé en avril, « combattant, enthousiaste, dévoué ». Et comme ce chantier qui démarre nécessitera 1,8 million € d'investissement, dont 300 000 € encore à trouver, ce geste du pavé pour cheminer vers le bouclage financier du « New Bailou » (voir ci-dessous) appelé à s'ouvrir d'ici 2 ans. Avec un « ancrage à la vie aubeloise » solide et ferme, « un bail de 55 ans vient d'être signé avec la Commune » et celle-ci multiplie les aides, comme celles des aménagements extérieurs, en plus des dons. Pas étonnant dès lors le choix de cette « date symbole du 17 octobre jour de l'anniversaire de Jean-Claude Meurens ! » ■

## Déjà « deux grands » pavés...

Pour compléter le budget, pour ajouter les 300 000 € aux 1 500 000 € déjà « engrangés » grâce à grosso modo 1/3 de l'AVI/Q (Agence pour une Vie de Qualité), 1/3 de la Commune d'Aubel, 1/3 de 2 grands donateurs et de tous les gestes individuels, l'opération « Sentier du Bailou » propose différentes formules. C'est ainsi que, outre les (petits) dons, avec déduction fiscale dès qu'ils sont supérieurs à 40 €, la démarche sollicite des dons de 1 000 € avec pose d'un pavé anonyme ou au

nom du généreux donateur, les gestes dépassant les 2 500 € étant en outre soulignés, en plus du pavé, par une plaquette dans le hall d'accueil du futur « New Bailou ». Une dynamique lancée dès ce lundi par l'annonce de la prise en charge de la cuisine (25 000 €) par le Lion's Club Aubel et par la remise d'un chèque (10 000 €) par le Kiwanis Welkenraedt-Trois Frontières, un service-club fort présent dans le conseil d'administration du Bailou depuis 10 ans.

## « Un site mérité 100 fois plutôt qu'une !

« Nous sommes évidemment heureux et soulagés de voir le bout du tunnel de ce projet ambitieux, et je parle ici du tunnel administratif du dossier... » a mis en exergue le bourgmestre Jean-Claude Meurens. Et de souligner « qu'Aubel n'a pas hésité à soutenir de manière franche cette entreprise... quand toutes les forces vives ont élaboré un projet de construction d'un nouveau centre de jour ». Et ce, « sur 3 axes : mise à disposition d'un terrain jouissant d'un environnement non négligeable, choix qui n'est resté sans critiques mais à nos yeux les résidents et les acteurs du Bailou méritaient 100 fois plutôt qu'une, le cadre de vie idéal qu'ils pourront

trouver à cet endroit ; un subsides exceptionnel de 200 000 € ; la prise en charge de la voirie d'accès, des impétrants et des abords pour un montant avoisinant 500 000 € ». Une estimation d'il y a 6 ans largement dépassée... Heureusement, ayant « pris son bâton de pèlerin » il a réussi à « inscrire le Bailou dans le cadre des projets supracommunaux ». Et d'accéder aux subsides nécessaires avec le concours de « la conférence des bourgmestres Liège Europe Métropole, le collège et conseil provincial ». Un maieur qui a remercié les donateurs d'hier, aujourd'hui et demain ! ■ J.-L.R.  
 > BE59 3630 9271 1226, mention « Sentier du Bailou » ; [www.bailou.be](http://www.bailou.be)

## MALMEDY

# Guérison miracle d'une Malmédienne : Élisabeth de la Trinité a été canonisée

La Française Élisabeth de la Trinité a été canonisée par le pape ce dimanche grâce à la guérison de Marie-Paul Stevens, une Malmédienne.

Le pape François a canonisé dimanche sept personnes dont la Française Élisabeth de la Trinité, qui doit sa béatification au miracle touchant une enseignante de religion belge, vivant à Malmédy. Elle rejoindra, à l'instar des six autres personnes canonisées ce dimanche, la liste des milliers de saints reconnus au fil des siècles.

Seule femme canonisée, la Française Élisabeth de la Trinité est une jeune carmélite contemplative née en 1880 et décédée à 26 ans d'une maladie. Elle entre au carmel à Dijon (centre-est de la France) à l'âge de 21 ans. Elle doit sa béatification, des œuvres du pape Jean-Paul II en 1984, au miracle dont a bénéficié une enseignante de religion belge qui a affirmé avoir été subitement guérie d'une maladie orpheline à son arrivée au carmel de Dijon, le 2 avril 2002.

Il s'agit pour rappel de Marie-Paul Stevens, qui vivait dans la commune de Waimes au moment de la guérison. Elle vit aujourd'hui dans l'entité voisine de Malmédy.

Catholique depuis son enfance, elle était jusqu'à ce que sa maladie se déclare profes-



La guérison de Marie-Paul Stevens a été qualifiée de miracle par le Vatican.

seure de religion à l'Institut Notre-Dame de Malmédy. Mais c'est en 1997 que sa santé s'est dégradée et que le corps médical lui a diagnostiqué le syndrome de Sjögren, une maladie d'origine auto-immune qui va provoquer chez elle des souffrances toujours plus importantes, jusqu'en 2002, année durant laquelle les médecins ne se faisaient plus d'illusion quant à ses espoirs de survie.

« J'avais même préparé ma veillée d'adieu et la célébration de ma Pâque », témoignait-elle dans nos colonnes en mars 2016.

Très admiratrice et proche spirituellement d'Élisabeth de la Trinité, une religieuse fran-

çaise ayant vécu de 1880 à 1906, Marie-Paul Stevens a entrepris, au bout de ses forces, un voyage au carmel de Flavignerot, près de Dijon, là où se trouvent les reliques d'Élisabeth. Selon son témoignage, mais aussi celui de proches et du médecin de famille, elle en est ressortie guérie.

Un premier miracle d'Élisabeth de la Trinité avait été reconnu en 1984 et avait conduit à sa béatification par Jean-Paul II. Mais la reconnaissance par le Vatican de ce second miracle conduira à sa canonisation, au grand bonheur du carmel de Dijon, mais aussi de Marie-Paul Stevens et de l'unité paroissiale de Waimes.

## Une bonne nouvelle du Vatican le 3 mars

Le procès de canonisation a duré de nombreux mois et le cas de Marie-Paul Stevens a été examiné par une commission médicale, une commission théologique, soit une quarantaine de témoins et neuf médecins, durant 19 mois.

Les faits ont donc été examinés et la validité du miracle, établie par la Congrégation pour la cause des saints, chargée des dossiers de béatification et canonisation. Le 3 mars dernier, le pape François a donné son aval pour la canonisation d'Élisabeth de la Trinité. Elle a donc été proclamée ce dimanche. ■

B.H. avec AFP

## FAITS DIVERS

### ◆ VERVIERS

#### Ils tentent de voler un sac à main

Samedi, peu après 20 h, un couple qui se dirigeait, à pied, vers la rue Jules Cerexhe, a été accosté par deux individus qui exigeaient le sac à main de la dame. Les agresseurs ont toutefois été mis en fuite par les cris de l'homme. Ne désirant pas déposer plainte, le couple a simplement signalé les faits au service de police de la zone Vesdre.

#### Accident dans un rond-point

À minuit, dans la nuit de samedi à dimanche, une Chevrolet sortant de l'autoroute à Ensisval prend le rond-point pour se rendre en direction de Verviers. Une Citroën venant de Pepinster ne lui cède pas le passage et la percuté. Le conducteur de la Chevrolet donne alors un coup de volant à gauche, et la Citroën finit alors sa course contre un pylône électrique. Les devoirs d'ivresse ont été effectués par la police de la zone Vesdre. Une des deux parties a été contrôlée positive. Procès-verbal a ainsi été rédigé.

#### Il descend Grapaurue par la bande des bus

Samedi matin, les policiers de la zone Vesdre ont été alertés d'un véhicule qui descendait Grapaurue par la bande réservée au bus. Après contrôle des documents du véhicule, il est apparu que celui-ci n'était plus assuré. Procès-verbal rédigé.

### ◆ EUPEN

#### Un homme conduisait sous stupéfiants

Dimanche, peu avant 17 h, un service de police à Eupen, a procédé à un contrôle de véhicule route de Herbestal. Il y a été constaté que le conducteur, un homme de 46 ans, conduisait clairement sous l'influence de stupéfiants. Un test de salive imposée s'est révélé positif. Son permis de conduire lui a été confisqué pour une période de 15 jours.

### ◆ RAEREN

#### Appel à témoin : vol du sac d'un randonneur âgé

Samedi, aux alentours de 15 h, un randonneur âgé de 74 ans se promenait avec des amis dans une forêt située sur le territoire de la commune de Raeren. Arrivé à hauteur du Zyklopensteinen, la compagnie s'est octroyé une pause d'une grosse trentaine de minutes. Une fois celle-ci terminée, le randonneur a découvert que son sac, laissé sur une pierre, avait été volé. Ce jour-là, de nombreuses familles avec enfants se promenaient dans les environs. Quelqu'un ayant vu quelque chose et pouvant fournir des indices utiles à l'identification l'auteur (ou les auteurs) des faits est appelé à contacter la zone de police Weser-Göhl au numéro suivant : 087/ 55.25.80

## Jeu-concours CHERCHEZ LA DIFFÉRENCE

Résultats et gagnant de la semaine 41  
(du 10 au 15 octobre 2016)

### Solutions

Lundi 10/10 : B2  
Mardi 11/10 : D5  
Mercredi 12/10 : G3  
Jeudi 13/10 : L3  
Vendredi 14/10 : N4  
Samedi 15/10 : R2

### Gagnant

Ludger Weets  
de Braine-L'Alleud

### Prix du jeu

Une pochette  
de 200 billets  
à gratter !



### THIMISTER

## Une séance d'information sur la mobilité ce soir

La salle du « Fenil » de Thimister-Clermont accueille, ce mardi soir (à 19 h 30), une séance d'information sur le thème de la Mobilité.

Béatrice Schobbens, représentante de l'association Taxistop, présentera des alternatives à la voiture individuelle pour les jeunes, les étudiants, les adultes et les aînés.

Histoire d'éviter les bouillons et de chercher une place de parking pendant plusieurs heures... ■

P.lj.

> Infos au 087/468 477.